

## LE CENTENAIRE DE MGR RITCHOT, P. A.

Le centenaire de naissance de Mgr Noël-Joseph Ritchot tombait le 25 décembre 1925. La paroisse de Saint-Norbert, dont il a été si longtemps curé, n'a pas voulu le laisser passer inaperçu. Sous l'impulsion de son successeur, Mgr Gabriel Cloutier, de belles fêtes ont été célébrées les 27 et 28 janvier. Elles avaient été retardées à cause des fêtes de Noël et du nouvel an.

L'hommage que l'on a rendu à la mémoire du patriote, du curé et du prélat, était on ne peut mieux mérité. Son action sur les rives de la Rivière Rouge fut immense et à certaines heures décisive. Son front est ceint de la double auréole d'apôtre de la foi et de champion de la justice. Il avait l'âme haute et le cœur large, noble et généreux. Ami de la paix et de l'ordre il se jeta avec courage et dévouement dans la mêlée, au milieu d'une agitation constitutionnelle qui ébranla la Confédération. Il assista à la naissance de la province du Manitoba et posa avec les hommes d'Etat les plus distingués les principes qui devaient lui servir d'assises.

Riel déclencha le mouvement de 1869 et en prit l'initiative, mais il n'était alors âgé que de 27 ans. Mgr Ritchot, à la porte du presbytère duquel se joua le premier acte du drame, se trouva enveloppé dans le courant qui entraîna la population et eut la vision nette et précise des responsabilités qui l'attendaient. Il accomplit une mission importante et exerça une influence bienfaisante à une époque de transition. Appelé à représenter tout un peuple à Ottawa, le vaillant curé se révéla du premier coup un homme d'Etat d'un sens averti et d'une hauteur de vue supérieure. Des négociations, qui eurent lieu alors, sortit l'Acte du Manitoba. Ratifié par le Parlement Impérial cet Acte a été depuis lacéré et mutilé. Les promesses les plus solennelles n'ont pas été tenues. Ces injustices n'enlèvent rien aux mérites de ceux qui assurèrent par des textes formels la survivance des droits de la minorité.

Cet homme providentiel était né à l'Assomption, dans la province de Québec, du mariage de Joseph-Isaïe Ritchot et de Marie Riopel. Il fréquenta l'école élémentaire de sa paroisse pendant quelques années et se livra ensuite à la culture sur la ferme paternelle. Il avait vingt ans lorsqu'il demanda à ses parents de l'envoyer au collège pour y commencer ses études classiques. Ses débuts furent pénibles, presque décourageants, mais sa force de caractère et son application à l'étude triomphèrent bientôt de tous les obstacles. Le but qu'il s'était proposé en allant si tard au collège était de consacrer sa vie au Seigneur dans la milice